



Ville de Bollène

CCAS.AZ/VM/CT
DEL_2025_40

SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 25 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS VERBAL
APPROBATION

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 31 OCTOBRE 2025

page 1

L'an Deux Mille Vingt Cinq le trente et un octobre à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 23 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Anthony ZILIO.

Présents : M. ZILIO, Mme GUTIEREZ, M. BLANC, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERNE, Mme GIANETTA, Mme BRISA, Mme LAUNAIRE, Mme FROMENT.

Absents :

Mme CALERO, Mme DUMARCHER.

RAPPORTEUR : Monsieur Anthony ZILIO

- Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,
- Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 25 septembre 2025,

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 25 septembre 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

➔ **DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 25 septembre 2025.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

M. Anthony ZILIO,
Président du CCAS,

Mme Myriam GUTIEREZ,
Secrétaire de séance,

